MANUEL D'UTILISATION

TOUCAN

860 -



Avant toute utilisation, lire attentivement ce manuel.



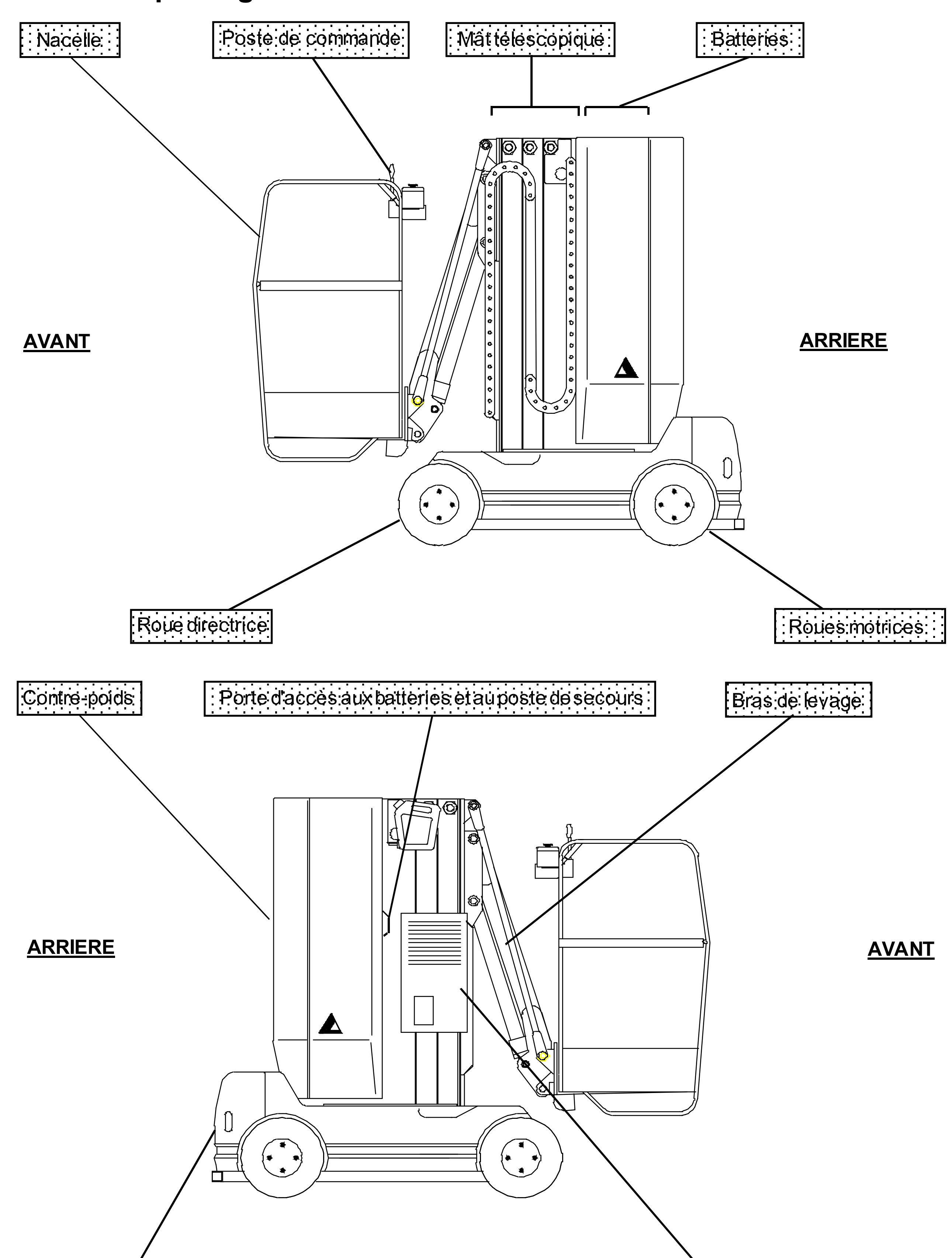
DELTA-SYSTEMES®
Z.I. de Fauillet B.P. 20
47400 TONNEINS (France)
TEL : (33) 5[illegible]-84-85-11 FAX : (33) 53-79-06-87

MA 0004

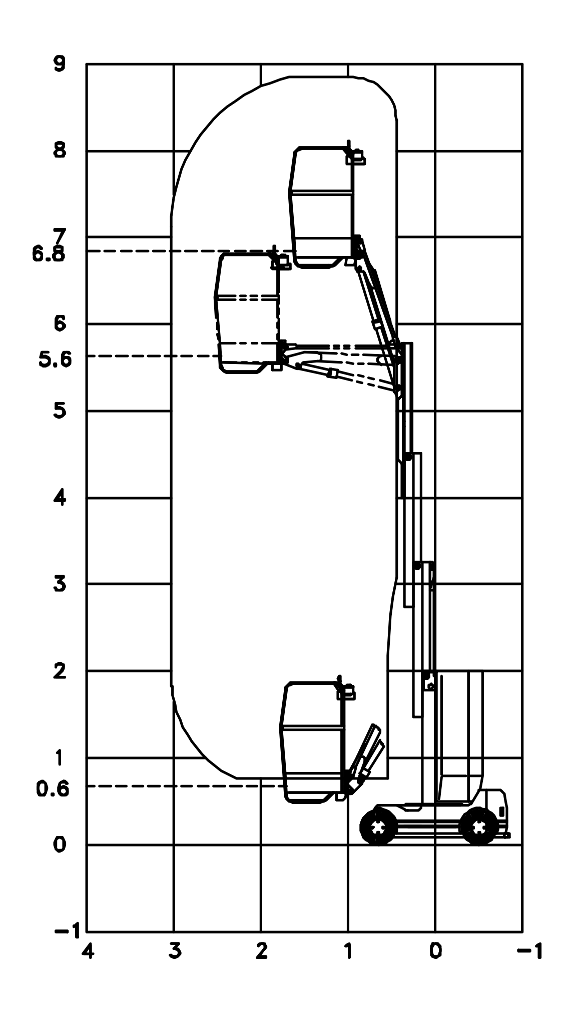
SOMMAIRE

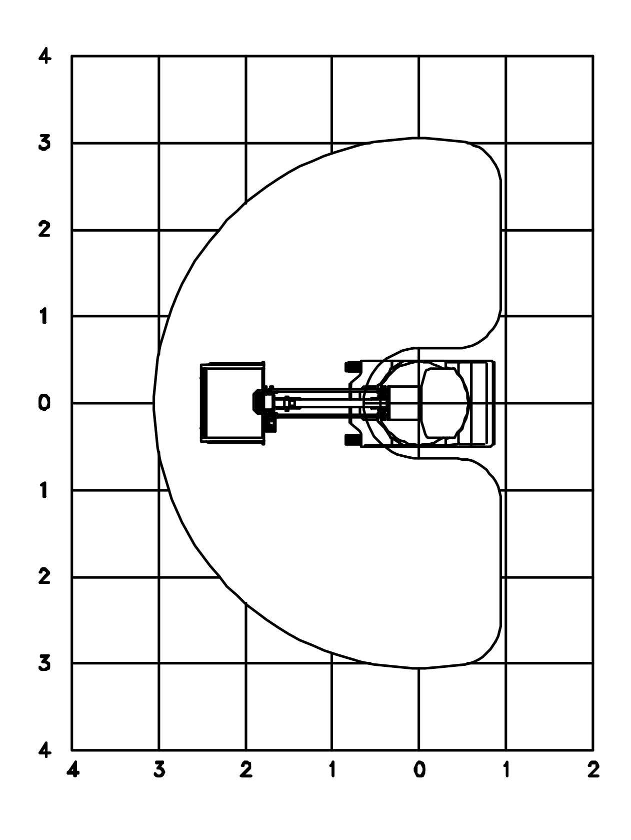
Appareil N°

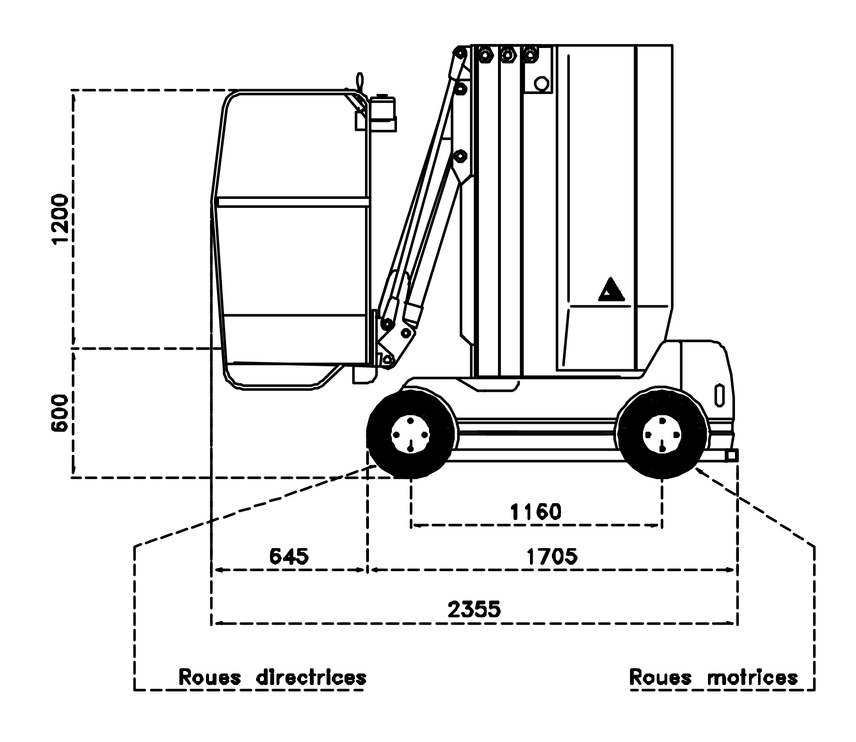
2.1. Description générale.

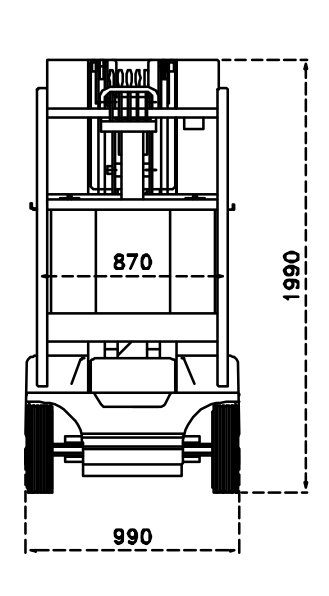


2.2. TOUCAN 860.

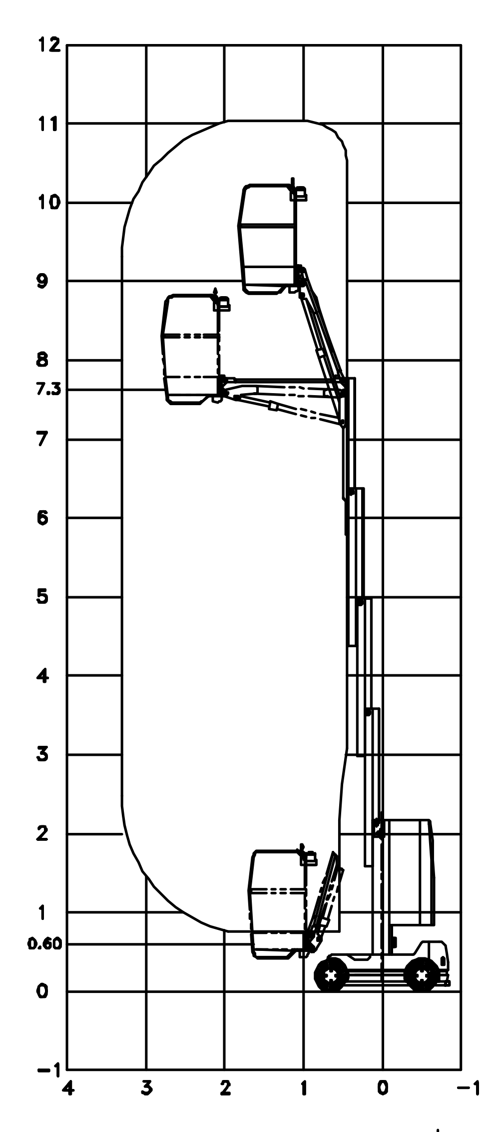


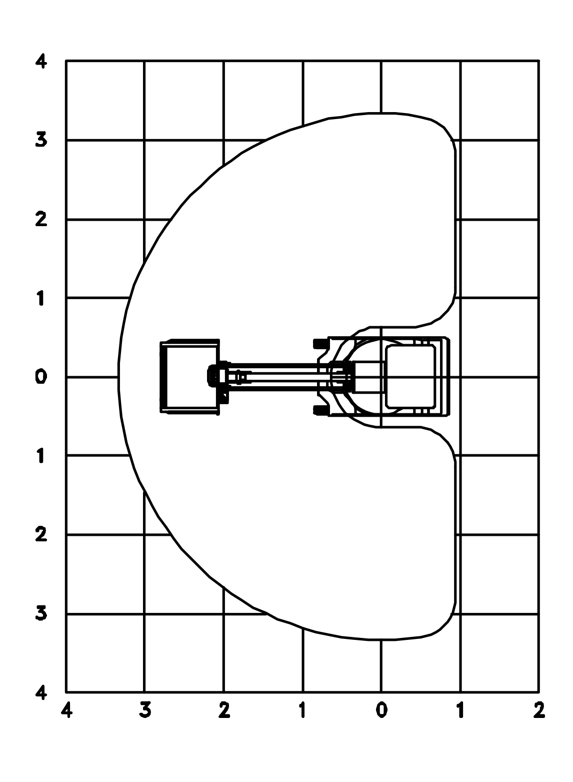


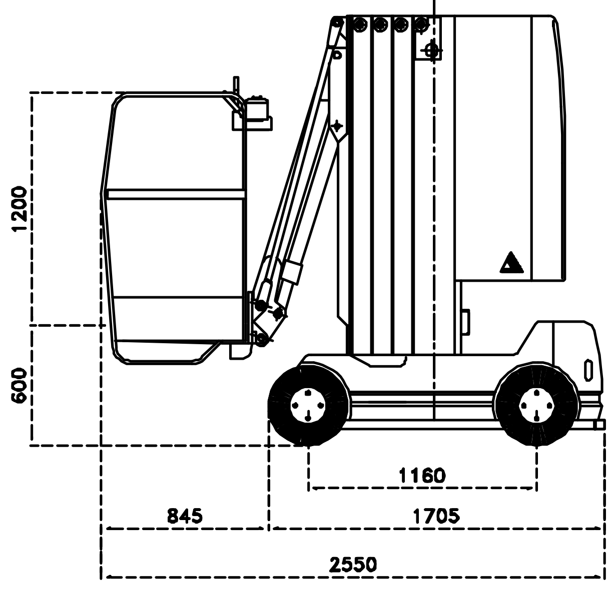


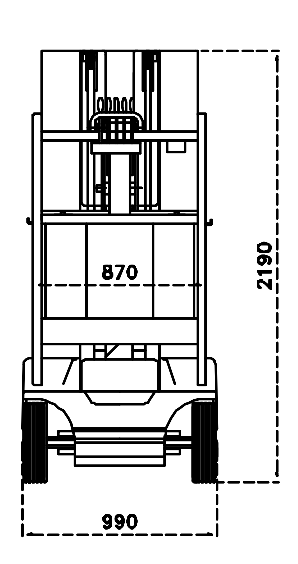


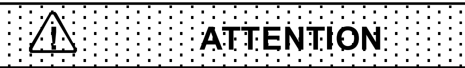
2.3. TOUCAN 1100.











Cet appareil ne doit être utilisé que **par un personnel habilité**.
Le personnel nommément désigné et qualifié doit avoir :

- au moins 18 ans.
- passé avec satisfaction une visite médicale.
- pris connaissance de la présente notice.

3.1. Poste de commandes .

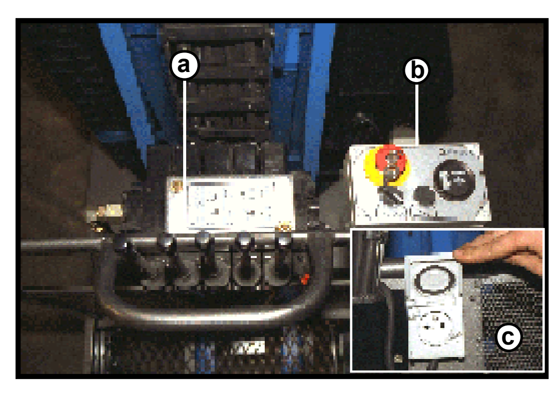


Fig. 1 - Poste de commande sur la nacelle.

a- Leviers de commande de mouvements.
b- Boitier électrique.
c - Prise 220 V (En option).

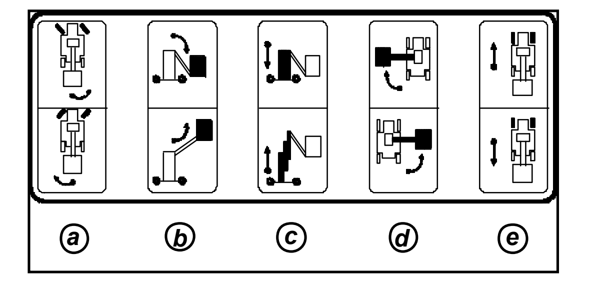


Fig. 2- Autocollant de commande des mouvements.

a - Levier de commande de direction.
b - Levier de commande de montée-descente du bras.
c - Levier de commande de montée-descente des éléments de mât.
d - Levier de commande d'orientation de la tourelle.
e - Levier de commande de déplacement.

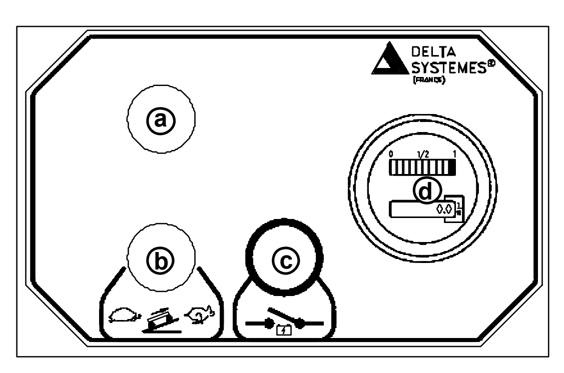


Fig. 3 - Commandes boitier électrique.

a - Arrêt d'urgence déverrouillable par 1/4 de tour et clé de contact.
b - Sélecteur de vitesse de déplacement

 1° vitesse : vitesse lente

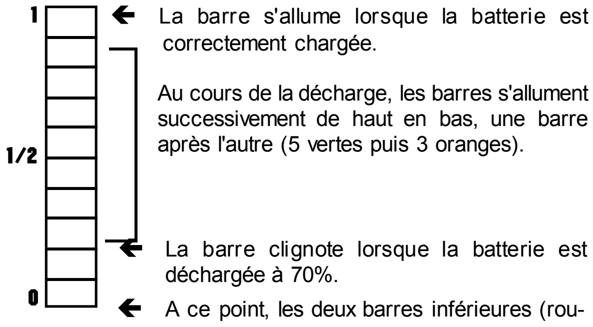
 2° vitesse : vitesse pour le franchissement de pentes

 3° vitesse : vitesse rapide

Nota: Dès que la nacelle commence s'élever, l'appareil passe automatiquement en vitesse lente.

c - Bouton poussoir double fonction:
- Avertisseur sonore.
- (En option) Bouton poussoir de réarmement permettant de gagner un poste de charge après la coupure de l'indicateur de décharge batteries.

d - Indicateur de décharge des batteries:



La barre s'allume lorsque la batterie est correctement chargée.

Au cours de la décharge, les barres s'allument successivement de haut en bas, une barre après l'autre (5 vertes puis 3 oranges).

La barre clignote lorsque la batterie est déchargée à 70%.

A ce point, les deux barres inférieures (rouges) clignotent alternativement (En option, la coupure du circuit électrique s'effectue) indiquant que la batterie est déchargée à 80% et qu'elle doit être **impérativement** rechargée.

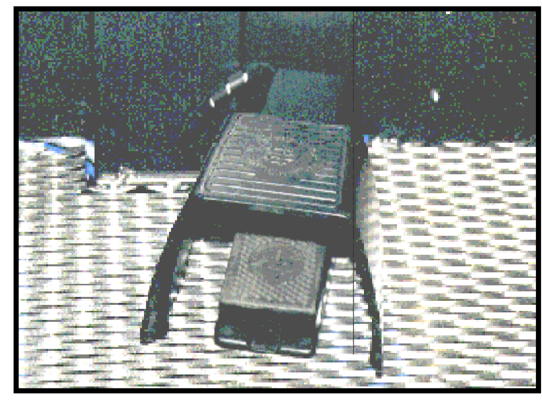
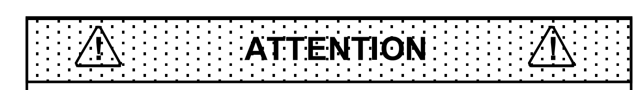


Fig. 4 - Pédale de validation.

• **Effectuer un mouvement:**
- Appuyer sur la pédale de validation,
- Agir **lentement et sans à-coup** sur le levier de commande du mouvement désiré.

• **Stopper un mouvement:**
- Relacher lentement le levier,
- Relacher la pédale de validation.

• **Effectuer un mouvement de descente:**
- Appuyer sur la pédale de validation.
- Pousser le levier de commande de descente des éléments de mât ou du bras.



Lorsque le mouvement de descente est amorcé, relacher la pédale de validation.

• **Stopper un mouvement de descente:**
- Relacher le levier de commande du mouvement.

3.2. Commandes de secours et de dépannage.

• **Arrêt d'urgence:**
- Bouton poussoir d'arrêt d'urgence déverrouillable par 1/4 de tour (Fig. 1).

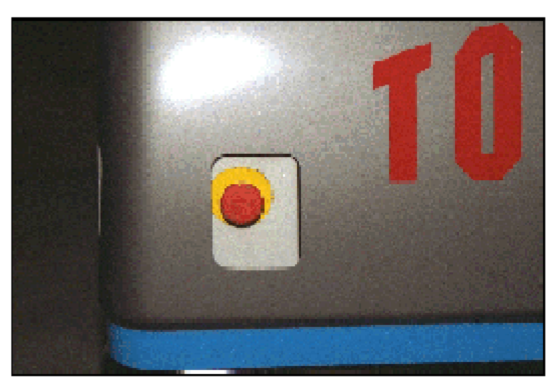


Fig. 1 - Boitier électrique bas.

• **Effectuer un mouvement de descente de secours ou de dépannage:**
- Appuyer sur l'arrêt d'urgence.
- Se munir du manche de pompe situé sur la tole couvre-joint
- Engager le manche de pompe sur la pompe à main.
- Actionner et maintenir actionné le levier du distributeur dans le sens du mouvement désiré (Fig. 3 ou Page 8 - Fig.1).
- Actionner la pompe à main .
- Pour stopper le mouvement, relacher le levier.

• **Poste de secours et de dépannage:**

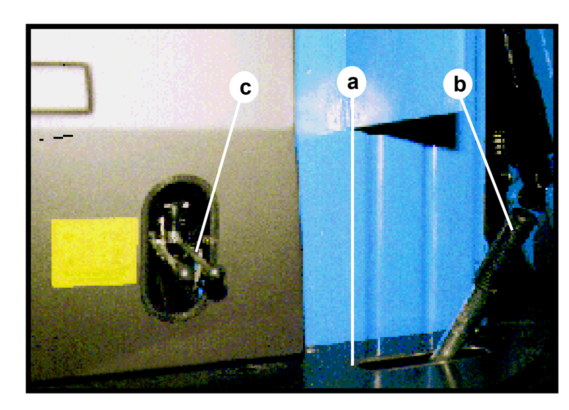


Fig. 2 - Poste de secours et de dépannage du TOUCAN 860.

a - Pompe à main (sous la carrosserie).
b - Manche de pompe.
c - Leviers de commande.

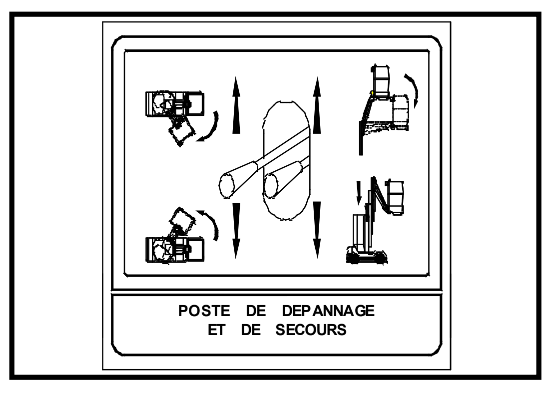


Fig. 3 - Commandes de secours et de dépannage du TOUCAN 860.

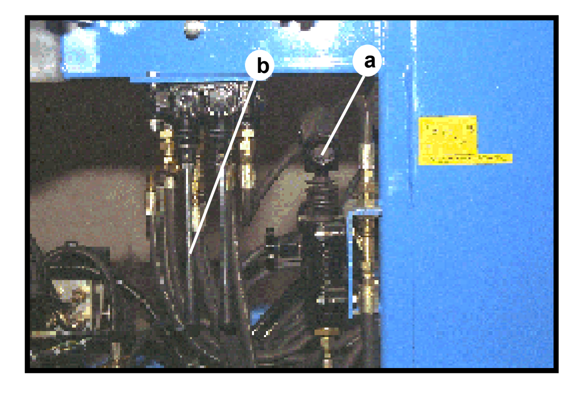


Fig. 4 - Poste de secours et de dépannage du TOUCAN 1100.

a - Pompe à main.
b - Leviers de commande.

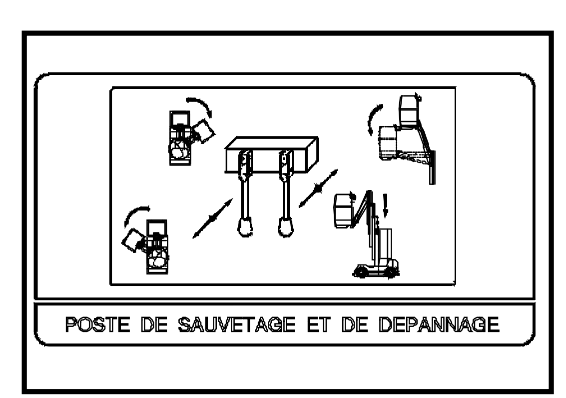


Fig. 1 - Commandes de secours et de dépannage du TOUCAN 1100.

3.3. Consignes d'utilisation.

• Prendre connaissance du présent manuel avant d'utiliser l'appareil.



• **L'appareil est dépourvu de protection contre la foudre.**

• Autocollant de consignes d'utilisation et de sécurité.
- Cet autocollant obligatoire (Fig. 2) doit être apposé à proximité du poste de commande sur la nacelle et du poste de dépannage et de secours

CONSIGNES D'UTILISATION ET DE SECURITE

Lire le manuel avant toute utilisation
Cet appareil ne peut être utilisée que par une **personne habilitée.**
Charge maxi d'utilisation **265 kg (Charge répartie)** soit 2 personnes.
Utilisation sur un sol dur, horizontal, dégagé de tout obstacle.

Prise de service
- Vérifier le bon fonctionnement des sécurités et du dispositif de dépannage.
- Vérifier l'état du sol de la zone de manoeuvre de l'appareil.
- Vérifier l'absence d'obstacle sur le parcours de la nacelle pendant les manoeuvres.

UTILISATION
- Mettre sous tension en déverrouillant l'arrêt d'urgence avec la clé de contact
- En cas de surcharge, une alarme se met en marche et tous les mouvements sont bloqués. Il faut alors décharger partiellement la plate-forme.
- **Retirer la clé** de la boite de commande en fin de service et appuyer sur l'arrêt d'urgence.

Poste de sauvetage et de dépannage :
- Appuyer sur l'arrêt d'urgence.
- Accéder au poste de secours par la trappe/porte.
- Actionner la manette/poussoir dans le sens du mouvement souhaité.
- Actionner la pompe à main.

Interdiction

- **D'utiliser l'appareil :**
  * **avec un vent supérieur à 30 km/h.**
  * **en ajoutant des panneaux pleins ou ajourés sur la nacelle ou sur l'appareil.**
  * **en neutralisant ou en déréglant les sécurités.**
  * **sans y être autorisé.**

Fig. 2 - Consignes d'utilisation et de sécurité.

• Pendant l'utilisation de la nacelle, faire **attention**:
- aux obstacles en altitude.
- aux plans inclinés.

• Ne pas utiliser d'échelle, d'escabeau ou autre dans la nacelle, pour augmenter la hauteur de travail.

ATTENTION

• **L'appareil doit être utilisé sur un sol dur, horizontal, dégagé de tout obstacle**.
• Lorsque l'appareil est pourvu d'un indicateur de dévers (en option), il est possible d'évoluer sur un sol dont le dévers n'excède pas 2°.
(L'indicateur de dévers actionne un avertisseur sonore lorsque l'appareil atteint un dévers de 2°.)

3.4. Utilisation sur un plan incliné.

ATTENTION

Afin d'éviter tout risque d'accident, il est impératif, lors de tout franchissement de pente, que la nacelle soit en position repliée, que l'appareil soit en deuxième vitesse( ) et que le contre-poids de l'appareil soit toujours dans la position la plus haute par rapport à la pente.

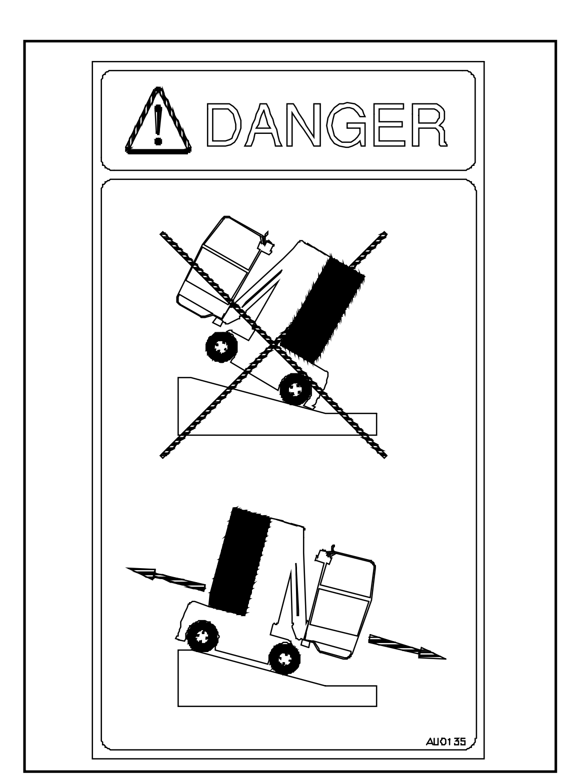


Fig. 3 - Consignes de franchissement de pentes.

⚠ RAPPEL DES POIDS ⚠	
TOUCAN 860	3 200 Kg.
TOUCAN 1100	3 500 Kg.

4.1. Remorquage

• Avec un treuil pour monter l'appareil sur le plateau d'un véhicule.

• A l'aide d'un autre moyen de traction **à vitesse réduite**.

• Pour le remorquage, l'appareil est muni d'anneaux de traction situés à l'arrière. Avant d'effectuer le remorquage, il faut annuler l'effet du frein de parking automatique.

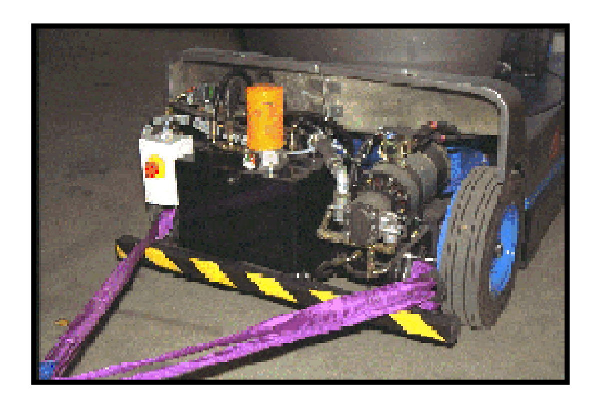


Fig. 1 - Anneaux de traction.

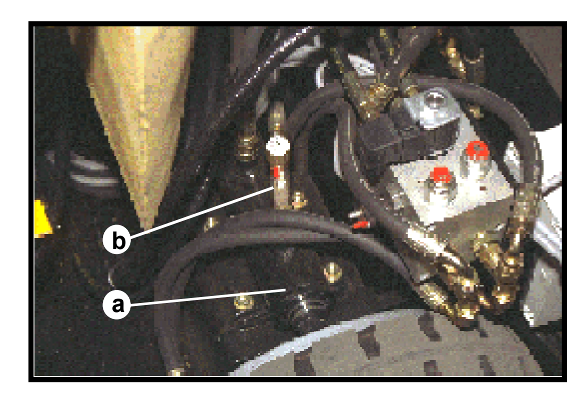


Fig. 2 - Frein de parking automatique.

a - Vérin frein.
b - Etrangleur.

• Annulation de l'effet du frein automatique.

- Fermer l'étrangleur situé sur le verin frein (Fig. 2):
  . Relever la position de la molette (graduations).
  . Dévisser la vis de bloquage.
  . Fermer l'étrangleur en vissant la molette.
- Appuyer sur la pédale de validation et actionner le levier de commande de déplacement.
- Le vérin frein reste en position rentrée, il est alors possible de tracter l'appareil.

• Rétablissement de l'effet du frein automatique.

- Ouvrir l'étrangleur situé sur le vérin frein
  . Dévisser la molette de l'étrangleur et la remettre dans sa position initiale.
  . Controler le bon fonctionnement du frein.
  . Resserrer la vis de blocage.

4.2. Chargement-Déchargement.

4.2.1. Avec un chariot élévateur.

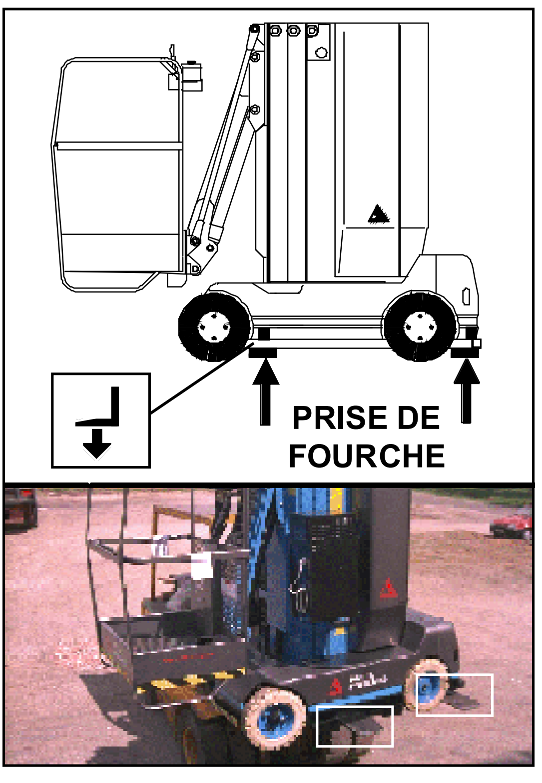
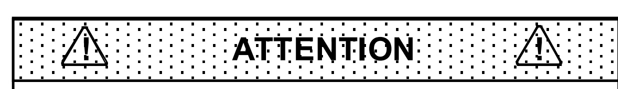


Fig. 3 - Positionnement des fourches de l'élévateur.



Vérifier la capacité du chariot élévateur et de ses équipements.

Toute autre position des fourches entraine le basculement de l'appareil.

Aucun personnel ne doit se trouver dans la nacelle pendant l'opération.

4.2.2. Sur un poids lourd équipé d'un hayon.

ATTENTION 

Vérifier la capacité du hayon.

Positionner l'appareil au milieu du hayon pour avoir une charge répartie.

Aucun personnel ne doit se trouver dans la nacelle ou sur le hayon pendant l'opération.

- Caler et sangler correctement l'appareil sur le plateau du véhicule (Fig. 1 et 2).

4.2.3. Fixation sur le plateau d'un véhicule.

- Bloquer les roues avec des coins et des tasseaux de bois dans les deux sens (Fig. 1).

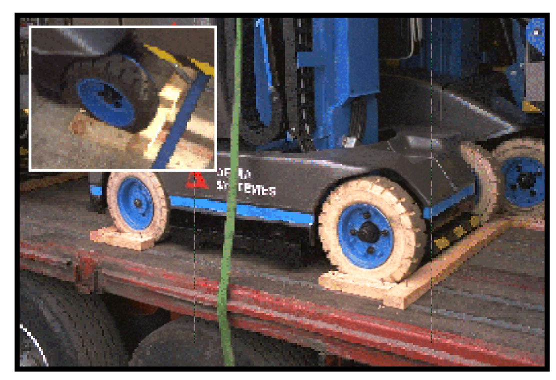


Fig. 1 - Calage de l'appareil.

- Sangler efficacement l'appareil (Fig. 2).

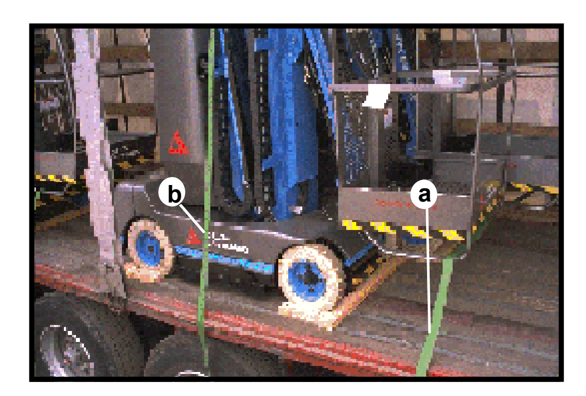
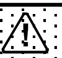


Fig. 2 - Sanglage de l'appareil.

a - Sangle à l'avant.
b - Sangle à l'arrière.

4.2.4. Elingage.

ATTENTION 

Vérifier la capacité des équipements utilisés pour soulever l'appareil.



Fig. 3 - Anneaux d'élingage.

5.1. Tous les jours.

5.1.1. Batteries.

• **Mettre les batteries en charge.**

• **Vérifier les niveaux d'électrolyte** (Page 16 - Fig.2).

5.1.2. Hydraulique.

• Vérifier le niveau d'huile hydraulique dans le réservoir appareil en position repliée. S'il y a lieu, refaire le niveau:
- Dévisser le reniflard,
- Remplir le réservoir par l'orifice du reniflard à l'aide d'un entonnoir (Fig.1).
- Faire le niveau avec de l'huile **propre** (appareil en position repliée).

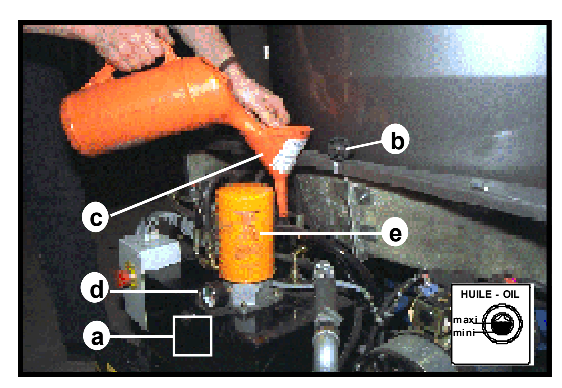


Fig. 1 - Remplissage du réservoir.

a - Niveau.
b - Reniflard.
c - Entonnoir.
d - Indicateur de colmatage visuel.
e - Cartouche de filtre.

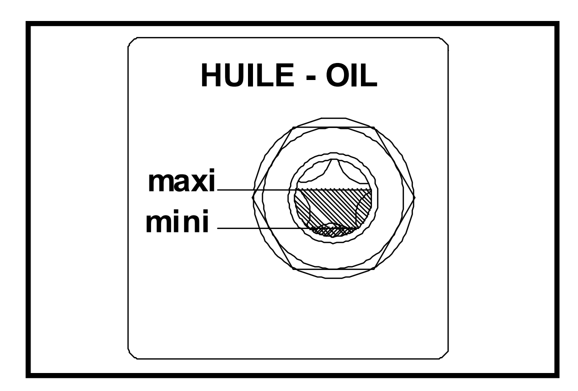


Fig. 2 - Niveau de remplissage du réservoir hydraulique.

• Vérifier l'indicateur de colmatage, si l'aiguille est sur le rouge lorsque le groupe électro-hydraulique fonctionne, changer la cartouche du filtre.

• **Vidange du réservoir** (S'il y a lieu).
- Dévisser le bouchon de vidange situé sous le chassis.
- Nettoyer le réservoir et le reniflard (éviter les chiffons pelucheux).
- Remplir le réservoir jusqu'au 3/4 du voyant.
- Actionner le groupe électro-hydraulique pendant quelques instants pour évacuer l'air du circuit hydraulique.
- Complèter le niveau (appareil en position repliée) sans dépasser le niveau maxi.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'appareil et l'absence de fuites.

• **Réservoir - Huile:**
- Contenance du réservoir : 20-23 l.
- Contenance du circuit : environ 30 l.
- Huile hydraulique d'origine: **"HAFA ISODEX32"**
- Qualité de l'huile :
  . Viscosité 32cst à 40°C
  . Norme NF.E.48.602.HV (DIN.51.524.HLP)

5.2. Tous les mois.

5.2.1. Hydraulique.

• Vérifier l'abscence de fuites aux :
- Vérins de levage (en position haute).
- Deux moteurs de roues.
- Vérin de direction.
- Pompe hydraulique.
- Raccords de flexibles hydrauliques.
- Distributeurs.

5.2.2. Mécanique.

• Vérifier :
- L'aspect des bandages des roues ou des pneus pleins.



Fig. 3 - Ecrous sur roue directrice.

- Le serrage des écrous de roues directrices (Page 11 - Fig. 3).
- Le serrage des écrous sur les roues motrices et la présence des goupilles d'écrous (Fig. 1).

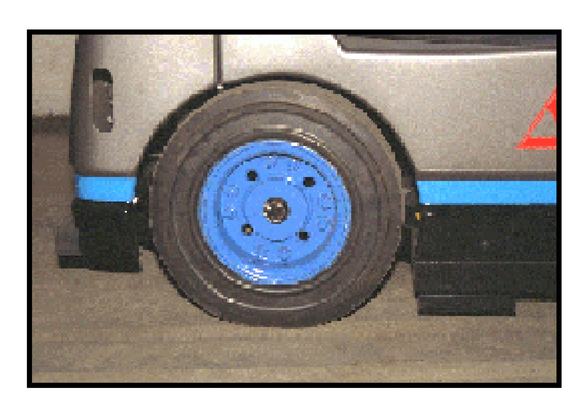


Fig. 1 - Ecrou et goupille sur roue motrice.

• Nettoyer et graisser légèrement le fond des profils des éléments de mât (Fig.2).

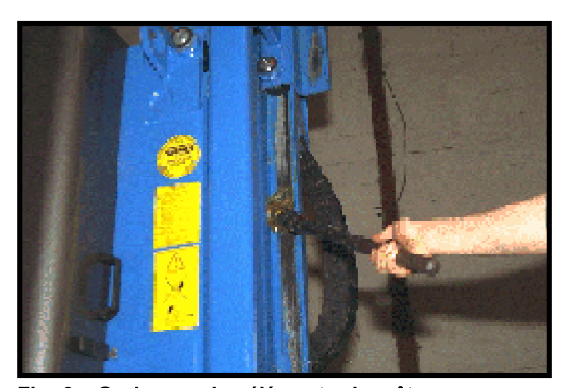


Fig. 2 - Graissage des éléments de mât.

• **Vérifier le mécanisme de direction** (Fig. 3) :
- Ne pas graisser les bagues repères b et c.
- En cas d'usure, il est possible de tourner la bague de frottement (repère a) d' 1/4 de tour avant de la remplacer.

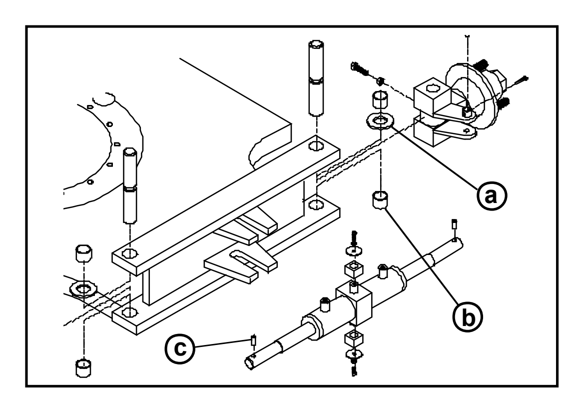


Fig. 3 - Direction.

a - Bague de frottement.
b - Bague de pivot de direction.
c - Bague de tige de vérin.

5.3. Tous les 6 mois.

Faire examiner l'appareil par un service agréé suivant la règlementation en vigueur.

5.3.1. Mécanique.

• **Chaines de levage et de sécurité** (Fig. 4):

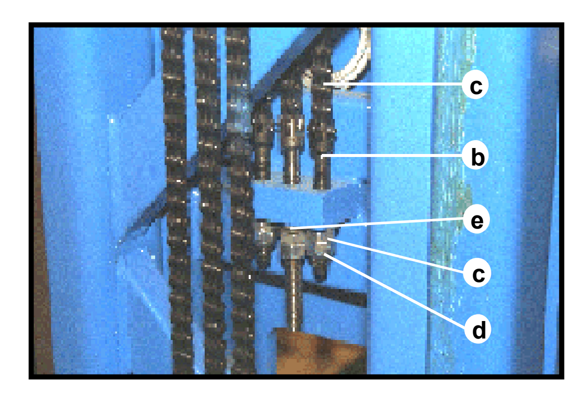


Fig. 4 - Chaines de levage et de sécurité.

a - Chaine de levage.
b - Chape de chaine.
c - Ecrou.
d - Contre-écrou.
e - Rondelles élastiques sur chaines de sécurité.

- Vérifier la propreté des chaines de levage et de sécurité.
- Vérifier la tension des chaines de levage. Les chaines de levage doivent avoir une tension égale.
- Vérifier le mou des chaines de sécurité (Fig. 5).
- Vérifier le serrage des écrous et contre-écrous des chapes de chaines.

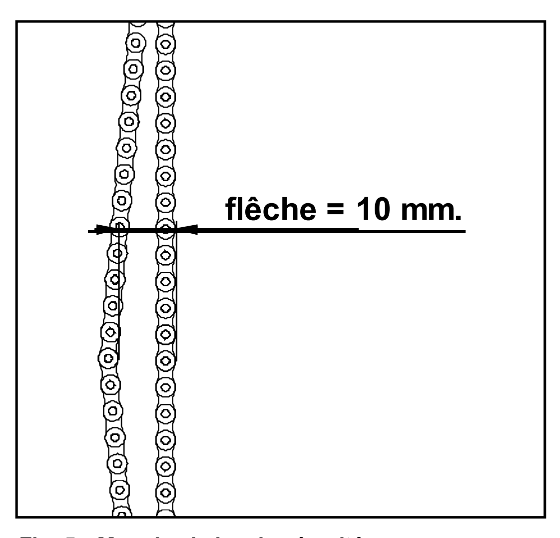


Fig. 5 - Mou de chaine de sécurité.

 **ATTENTION** 

Pour des raisons de sécurité, les chaines, chapes, écrous et contre-écrous doivent être remplacés par des pièces d'origine.

• **Jeu transversal des éléments de mât.**
- Vérifier et règler s'il y a lieu le jeu transversal des éléments de mât (Fig. 1):

ATTENTION 

Le réglage du jeu transversal des éléments de mât est une opération délicate qui doit être effectuée par un personnel habilité.

. Nettoyer le fond des profils des éléments de mât.
. Desserrer les contre-écrous des axes de galets.
. Diminuer le jeu par serrages successifs des axes de galets. **Ne pas supprimer totalement les jeux** : pour que le mécanisme fonctionne, un jeu minimal est nécessaire.
. Attention à conserver l'alignement vertical des éléments de mât.
. Resserrer les contre-écrous.
. Graisser le fond des profils des éléments de mât (Page. 12 - Fig. 2).

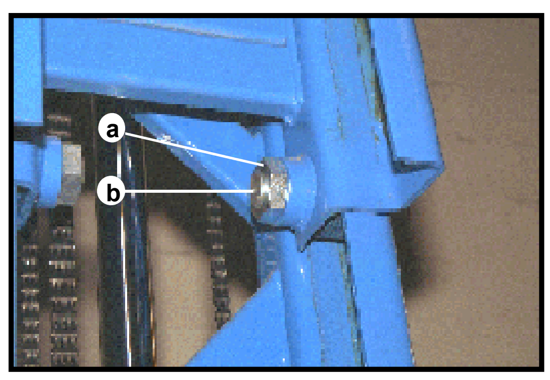
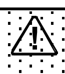


Fig. 1 - Eléments de réglage du mât.

a - Contre-écrou.
b - Axe de galet.

 **ATTENTION** 

Veiller à ce que les fonds des profils des éléments de mât soient toujours propres et correctement graissés afin d'éviter tout risque de coincement.

CONTROLE APRES REGLAGE 

. Il ne doit y avoir aucun coincement des éléments de mât lors de la descente.

. Effectuer deux ou trois mouvements de montée-descente avec une charge de 265Kg. dans la nacelle.

. Si aucun coincement n'intervient, effectuer à nouveau deux ou trois mouvements de montée-descente avec une seule personne dans la nacelle.

. Dans le cas ou il y aurait coincement lors de la descente, remettre un léger jeu sur l'élément de mât incriminé en desserrant légèrement les axes de galets.

• Un jeu longitudinal des éléments de mât est normal.

• Les éléments de mât sont reliés au chassis par l'intermédiaire d'une couronne d'orientation. Les éléments de visserie utilisés pour la fixation des éléments de mât sur la couronne et la fixation de la couronne au chassis sont spéciaux.

 **ATTENTION** 

Aucune intervention sur la fixation des éléments de mât ou de la couronne d'orientation ne doit être effectuée sans un accord écrit du constructeur.

5.3.2. Electrique.

• Vérifier le bon fonctionnement:
- Des arrêts d'urgence haut et bas.
- Du dispositif de détection de surcharge (Fig. 2).
- Des capteurs de fin de course du bras (Page 14 - Fig. 1) et des éléments de mât (Page 14 - Fig. 2).

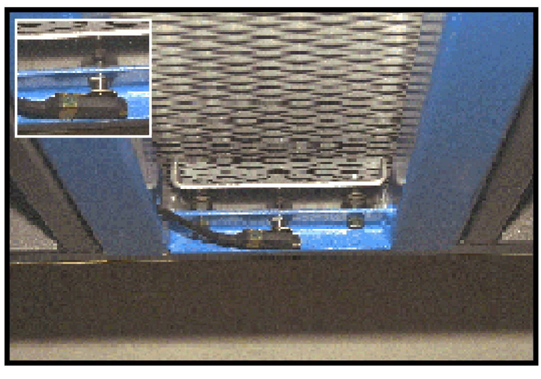


Fig. 2 - Dispositif de détection de surcharge.

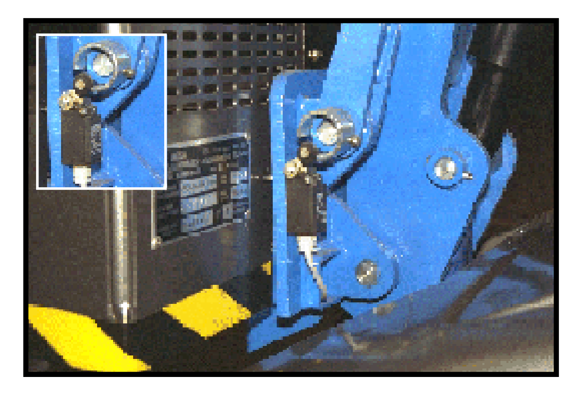


Fig. 1 - Capteur fin de course du bras.

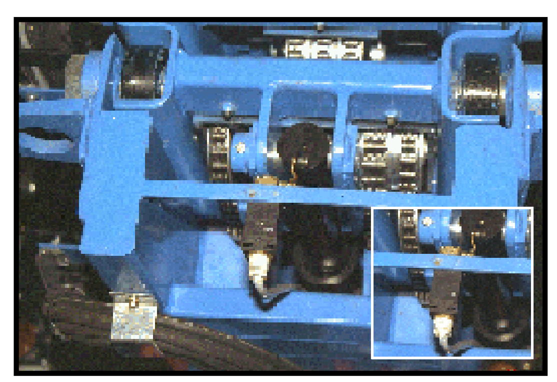


Fig. 2 - Capteur fin de course des éléments de mât.

5.4. Tous les 18 mois.

Changer la cartouche du filtre à huile.

5.5. Couples de serrage des vis.

• Couples de serrage pour des vis de classe 8.8:

- M8 : 2.4 daN.m
- M10 : 4.8 daN.m
- M12 : 8.1 daN.m
- M14 : 12.8 daN.m
- M16 : 19.6 daN.m

6.1. Direction - Motricité - Pneumatiques.

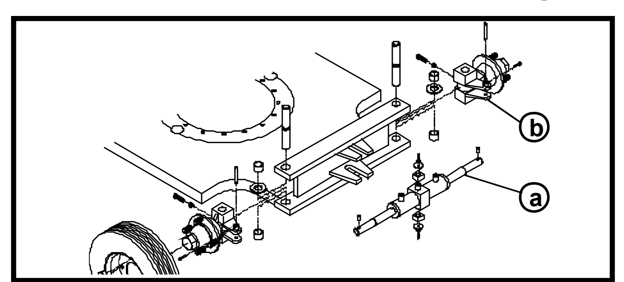


Fig. 1 - Roues directrices.

a - Vérin double effet - double tige.
b - Pivot de direction.

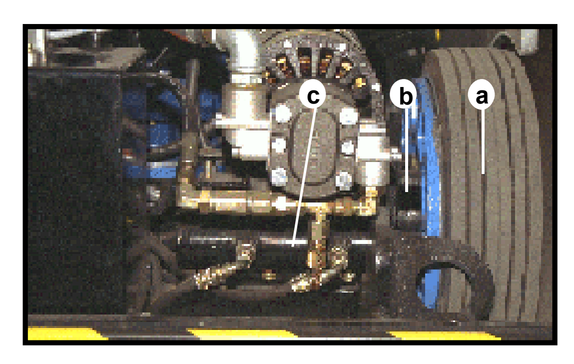


Fig. 2 - Roues motrices.

a - Roue forte charge ø400.
b - Moteur hydraulique.
c - Frein de parking automatique.

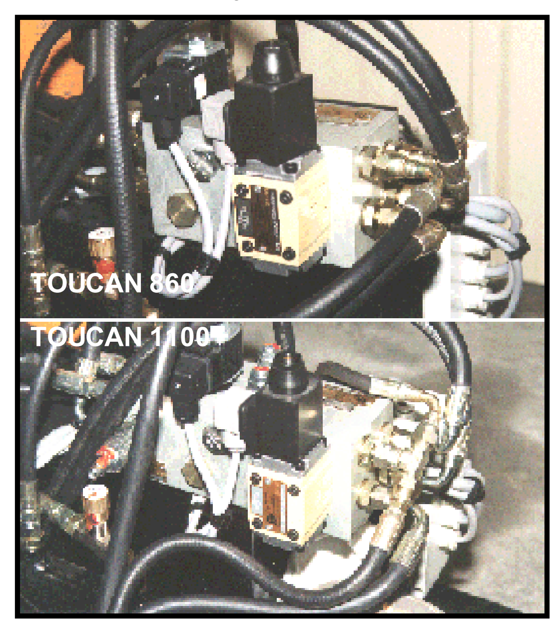


Fig. 3 - Bloc de distribution des moteurs de roues.

- Les 2° ( ) et 3° ( ) vitesses ne sont disponibles que si la nacelle est en position repliée.
- La 2° vitesse ( ) permet de franchir des pentes.

6.2. Orientation de la tourelle.

- La tourelle est orientable sur 180° (2 x 90°).

L'orientation est assurée par un groupe moto réducteur et un engrenage.

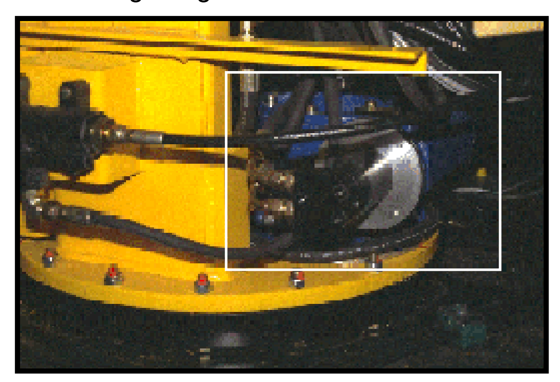


Fig. 4 - Groupe moto-réducteur.

6.3. Nacelle - Système de levage.

6.3.1. Nacelle.

- La Nacelle est prévue pour une charge de **265 Kg dont 2 personnes**.
- Dimensions de la nacelle: 0,86 x 0,65 m.
- Hauteur du garde-corps: 1,10 m.
- Hauteur des plinthes: 0,15 m.

6.3.2. Détection de surcharge.

- La nacelle est équipée d'un dispositif de détection de surcharge (Page 14 - Fig. 1).
- La détection de surcharge est règlée par le constructeur sous le controle d'un organisme agréé.
- En cas de surcharge, le dispositif coupe tous les mouvements et déclenche un avertisseur sonore. Il faut alors décharger partiellement la nacelle.

6.2.3. Système de levage.

- Le mouvement d'élévation du bras est assuré par un vérin hydraulique simple effet équipé d'un clapet anti-retour piloté hydrauliquement et d'un ralentisseur de descente (Fig. 5).

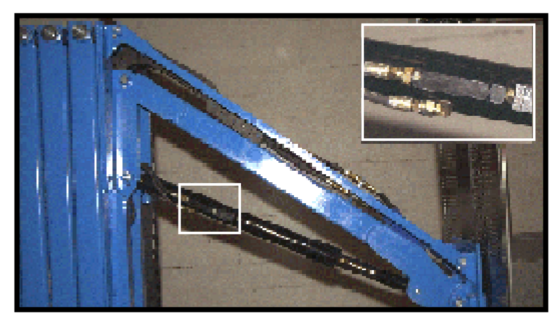


Fig. 5 - Clapet anti-retour piloté hydrauliquement.

• Les éléments de mât coulissent entre eux par l'intermédiaire de galets et axes spéciaux.

• Les éléments de mâts sont reliés entre eux par des chaines de levage à mailles jointives (NF E 26-107).

• L'appareil est muni de deux types de chaines (Page 12 - Fig. 5) :
  - Chaines de levage.
  - Chaines de sécurité.

Les chaines de sécurités assurent le rôle de pare-chute en cas de rupture des chaines principales. Leur tension doit être moindre pour ne travailler qu'en cas d'incident. Elles sont munies à une des extrémités de rondelles élastiques.

• Le mouvement d'élévation est assuré par un vérin hydraulique simple effet muni d'un clapet anti-retour piloté hydrauliquement et d'un ralentisseur de descente (Fig. 1).

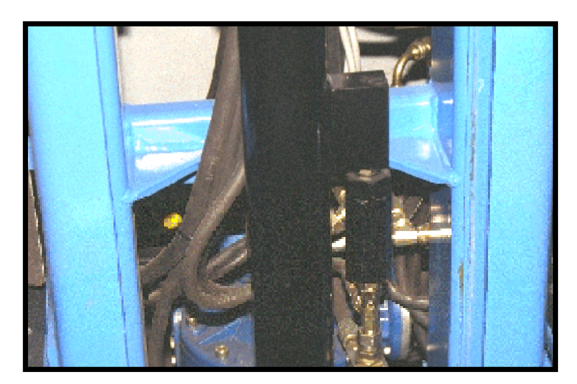
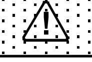


Fig. 1 - Clapet anti-retour piloté hydrauliquement sur le vérin de levage des éléments de mât.

6.4. Batteries - Chargeur.

6.4.1. Batteries.

 **ATTENTION** 

Les batteries font partie intégrante du contre-poids, elles ne doivent pas être remplacées par des batteries plus lourdes ou plus légères.

• L'appareil est doté d'un bac de batteries traction et d'un dispositif de remplissage automatique. (Fig.2)

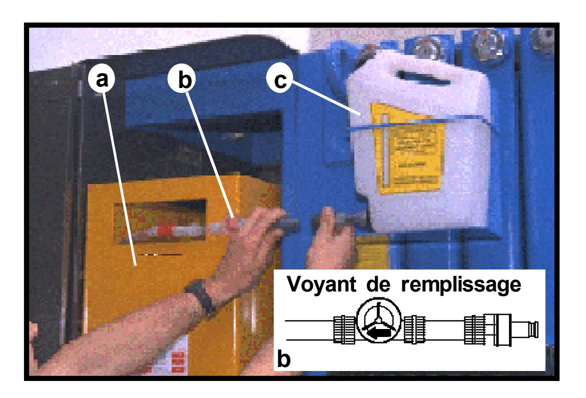
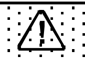


Fig. 2 - Bac batteries traction et dispositif de remplissage automatique.

a - Bac batteries.
b - Voyant de remplissage.
c - Bidon.

• **Faire le niveau d'éléctrolyte après la charge**:
  - Connecter le tuyau de remplissage au bidon d'eau distillée ou déminéralisée.
  - L'hélice du voyant tourne lorsque l'eau s'écoule du bidon vers les batteries.
  - Lorsque l'hélice du voyant arrête de tourner, le niveau d'électrolyte des batteries est correct.
  - Déconnecter le tuyau du bidon et le replacer à l'intérieur du bac.

 **ATTENTION** 

• Ne jamais laisser le tuyau de remplissage connecté en permanence au bidon.

• Ne jamais rajouter d'acide pur. Utiliser de l'eau distillée ou déminéralisée.

• Nettoyer le dessus des batteries ainsi que les cosses afin d'éviter la formation de sels et les dérivations de courant pouvant conduire à de graves inconvénients.

• Ne jamais laisser l'appareil au repos avec des batteries déchargées.

• Vérifier que la température des éléments ne dépasse pas 45 °C pendant la charge. Un emballement thermique entraîne une déterioration des batteries.

• Relever les tensions et les densités d'électrolyte au moins une fois par mois. Une mesure correcte de la densité ne doit jamais s'effectuer après un remplissage mais après une charge. La densité de l'électrolyte permet d'apprécier l'état de charge des batteries (Page 17 - Fig. 1).

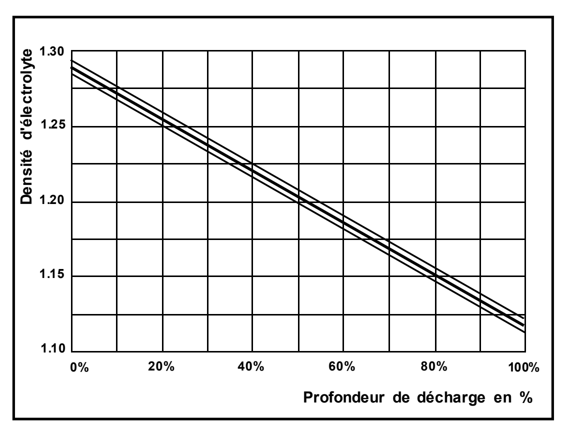


Fig. 1 - Profondeur de décharge des batteries par rapport à la densité d'électrolyte.

- Les batteries ne doivent pas être déchargées à plus de 80% de leur charge nominale en 5 heures.

- Les batteries n'atteindront leur maximum de capacité qu'après quatre ou cinq cycles de charge-décharge. Pendant cette période, il est conseillé de ne pas dépasser des profondeurs de décharge supérieures à 70% de la capacité nominale.

- Ne pas dévisser les bouchons des batteries pendant la charge.

- Les batteries doivent être rechargées dans un local propre, bien aéré pour éliminer les risques d'explosion et où il est interdit de fumer. Pendant la charge, laisser la porte latérale d'accès aux batteries ouverte.

- Les batteries produisent de l'hydrogène. Ne jamais projetter de corps incandescents sur les batteries ou approcher une flamme des batteries afin d'éviter les risques d'explosion.

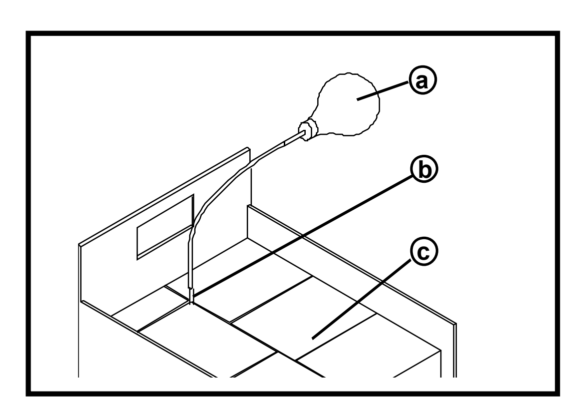


Fig. 2 - Nettoyage du bac batteries.

a - Poire.
b - Plongeur.
c - Eléments de batteries .

- De l'eau issue de fuites au niveau des raccords des tuyaux de remplissage automatique ou après un nettoyage de l'appareil peut s'accumuler dans le fond du bac des batteries. Aspirer cette eau à l'aide de la poire située à l'intérieur du bac (Fig.2):
  - Connecter le tuyau de la poire sur le plongeur (tuyau rigide dépassant des éléments de la batterie).
  - Aspirer l'eau en pressant et en relachant la poire.

6.4.2. Chargeur.

- Mise en charge:
  - Connecter la prise mâle du chargeur sur une prise secteur 220 V (2 pôles + terre 10/16 A 250 V).
  - Le chargeur ne démarre que quelques secondes après le branchement.
  - Si une coupure de secteur se produit pendant la charge, le chargeur se met en attente et redémarre automatiquement dès le retour du courant.

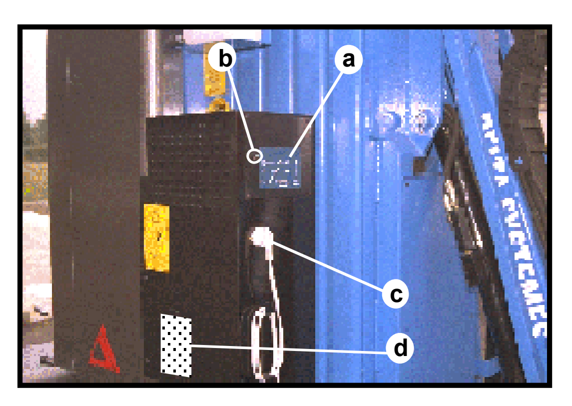


Fig. 3- Chargeur 40 A. ou 80 A. embarqué.

a - Panneau de visualisation de charge.
b - Disjoncteur 15 A .
c - Prise d'alimentation engagée dans la prise femelle sur le capot du chargeur .
d - Emplacement du disjoncteur différentiel (En option).

- Chargeur 40 ou 80 A monophasé 220V - 50 Hz, protégé contre les inversion de polarité, utilisable à des températures ambiantes de -10 à +35°C.

- Intensité absorbée:
  - Chargeur 40 A : 5.7 Amp.
  - Chargeur 80 A : 12.6 Amp.

- Les chargeurs 40 A et 80 A (Fig. 3) sont munis d'un panneau de visualisation de charge (Page 16 - Fig.1).
- Signalisation des fautes:
  - La led clignote:
    . Faute dans le circuit électronique.
  - La led s'allume:
    . La tension de la batterie avant le début de la charge est trop basse (1.7 Volts/Elément) ou trop haute (2.4 Volts/Elément).

. La tension de la batterie ne monte pas jusqu'à 2.0 Volts/Elément dans un délais de 60 minutes.
. La tension de la batterie ne monte pas jusqu'à 2.4 Volts/Elément dans un délais de 13 heures.

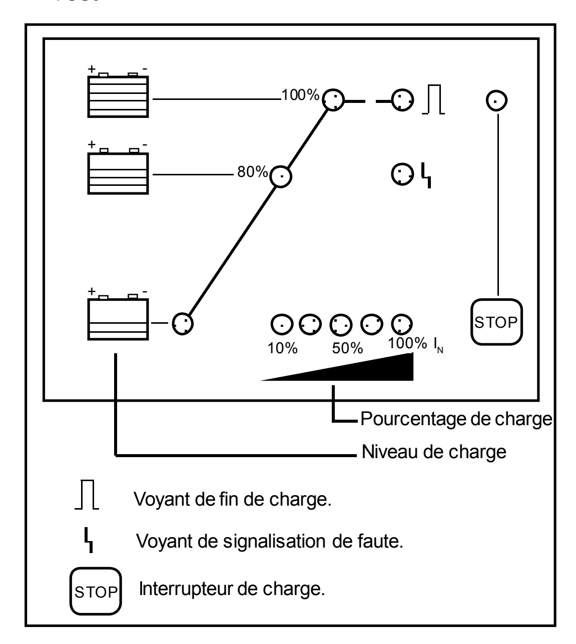


Fig. 1 - Panneau de visualisation de charge.

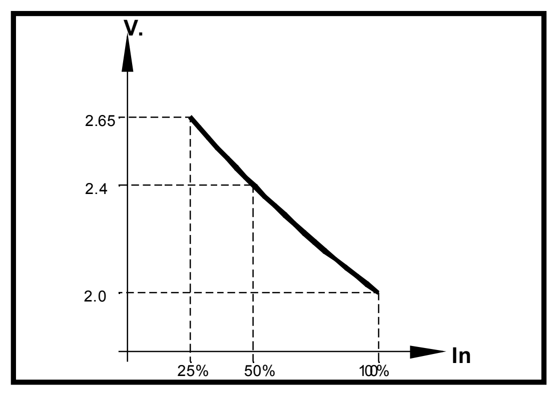
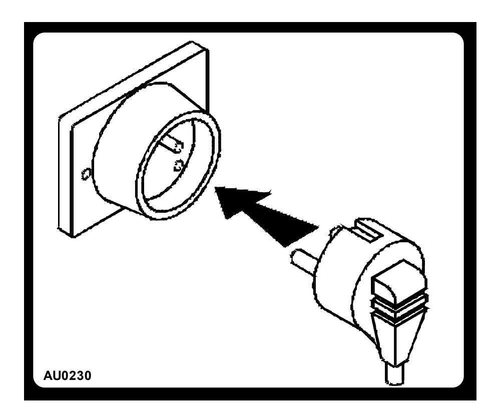


Fig. 2 - Courbe caractéristique Wa chargeur 40 ou 80 A.

- Lorsque les batteries sont chargées et que le chargeur reste branché, une charge de compensation commence. Toutes les 8 heures, le chargeur charge les batteries pendant 8 minutes.
- Lorsque les batteries sont chargées et que le chargeur reste branché, 30 heures après le début de la charge commence une charge d'égalisation. Elle donne un facteur de charge supplémentaire de 0,15. Cette charge ne s'éffectue qu'une fois.
- Après la charge, pour que l'appareil fonctionne, il faut obligatoirement que la prise du cordon d'alimentation du chargeur soit engagée dans la prise femelle sur le capot du chargeur (quel que soit le type de chargeur).



6.5. Disjoncteur différentiel.

- L'appareil peut être équipé d'une prise 220v en nacelle (Page 6 - Fig. 1) et d'un disjoncteur différentiel (En option). Le disjoncteur différentiel est intègré au chargeur.

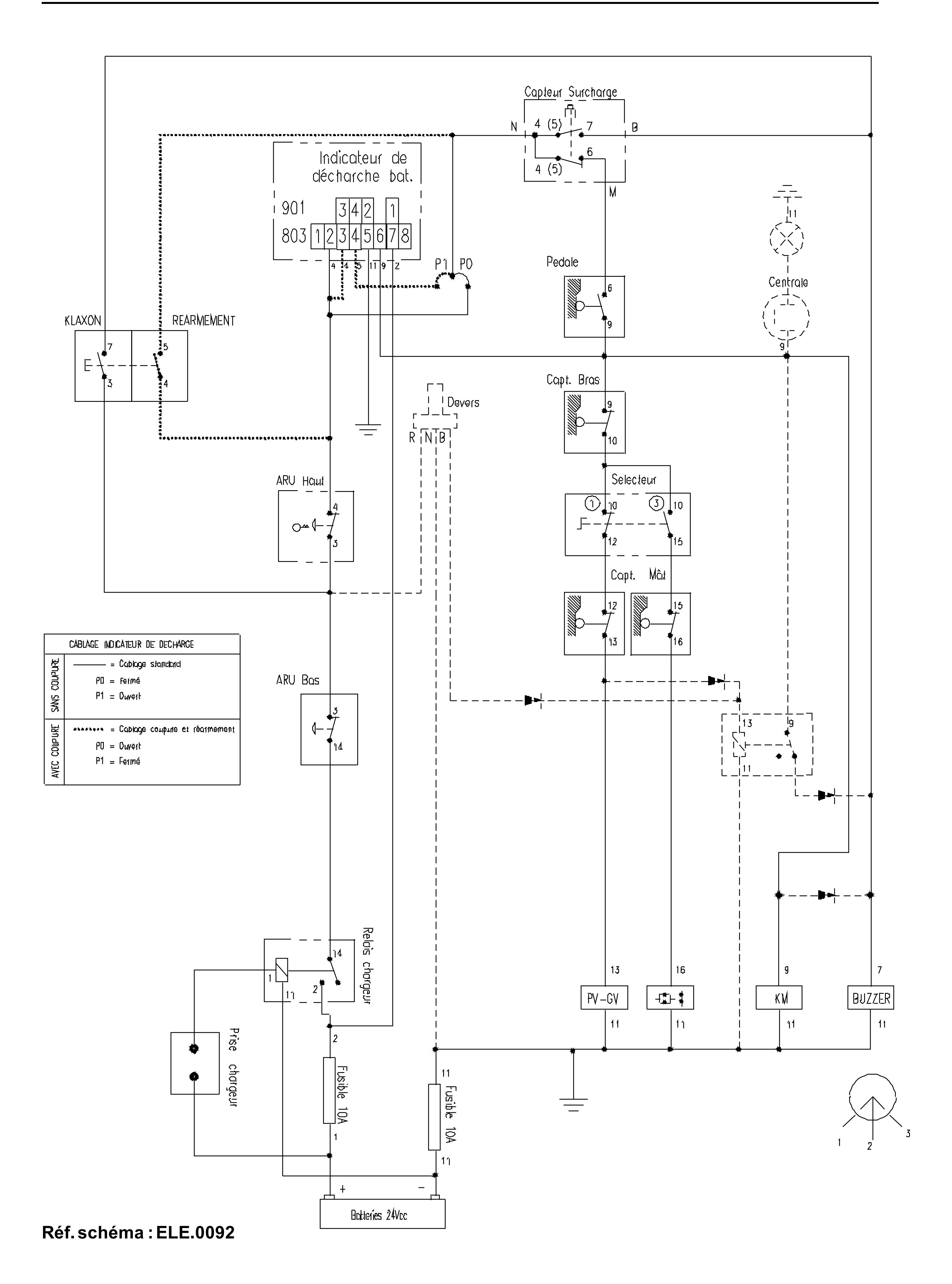
7.1. TOUCAN 860.

Réf. schéma : FL0001-1 Moteurs PARKER

7.2. TOUCAN 1100.

FREIN
LEVAGE
BRAS
DIRECTION (vue avant)
Gauche
Droite
ORIENTATION
Haut
Bas

réf. schéma : FL 0004-1 Moteurs PARKER



Réf. schéma : ELE.0092

9.1. Pannes - solutions.

• L'appareil ne fonctionne pas.

- L'indicateur de décharge n'est pas allumé.
  . Vérifier les fusibles 10 A situés dans le boitier électrique bas.
  . La prise d'alimentation du chargeur n'est pas engagée dans la prise femelle sur le chargeur.
  . Contacter le S.A.V.

- L'indicateur de décharge est allumé.
  . Un bouton d'arrêt d'urgence est enclenché.
  . Vérifier le fusible du chargeur (ou le disjoncteur sur chargeur 80 A).
  . Contacter le S.A.V.

• La vitesse rapide ne fonctionne pas.

- Le sélecteur de vitesse n'est pas sur la position 2° ou 3° vitesse.
- La nacelle n'est pas en position basse.
- Les capteurs du bras ou du mât sont dérèglés.
- La bobine de passage en 2° vitesse sur le bloc de distribution des moteurs de roues est défectueuse.
- La bobine de passage en 3° vitesse sur le bloc de distribution des moteurs de roues est défectueuse.
- Contacter le S.A.V.

9.2. S.A.V.

9.2.1. S.A.V. agence.

9.2.2. S.A.V. usine.

• N° de téléphone: **53 - 84 - 85 - 11**.

• N° de télécopie: **53 - 79 - 06 - 87**.

• Demander le service après vente.

• Indiquer le type et le numéro de série de l'appareil.

10.1. Généralités

• L'usine décline sa responsabilité et sa garantie :

- Pour chocs et vandalisme.

- Si les instructions de mise en route, d'entretien et d'utilisation de la présente brochure ne sont pas respectées.

- Pour une usure normale.

- Pour une utilisation hors manuel ou pour une modification de l'appareil non autorisée par un écrit du constructeur.

- Dans le cas d'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine.

10.2. Particularités

- L'utilisateur a droit à réparation ou au remplacement de la pièce présentant des défauts dans les meilleurs délais. Ce fait ne prolonge pas pour autant la durée de la garantie de l'appareil ni des pièces remplacées.

- Toute possibilité de dédommagement est exclue.

10.3. Important

- La garantie ne couvre pas une perte d'exploitation éventuelle en cas de panne.

- La garantie cesse si :
  . La plaque de firme est enlevée.
  . Les consignes de sécurités et de charge sont détériorées ou enlevées.
  . L'appareil à été modifié sans accord écrit du constructeur.

10.4. Règlementation.

• Cet appareil doit subir chaque 6 mois une vérification par un organisme agréé suivant la réglementation en vigueur .

• Le client peut se faire assister par le S.A.V. de l'agence ou de l'usine. Ce service ne rentre pas dans la garantie.